



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES EQUIPES DE DIVISIONS NATIONALES DE BMX

- Règlement 2022 -

Art. 1 : Objectif

Le Championnat de France des équipes de Divisions Nationales de BMX a pour but de contribuer à la promotion des structures de DN 1 et DN 2 et de favoriser une meilleure confrontation entre les équipes de ces divisions.

Art. 2 : Composition des équipes

L'effectif des équipes de DN se compose de pilotes évoluant en « Elite » Homme et Femme (U23 ou 23 +) et « Junior » Homme et Femme dans les conditions suivantes :

- Pour les DN 1 = 5 pilotes minimum/10 pilotes maximum dont au moins trois pilotes évoluant en Elite homme ou femme (U23 ou 23+)
- Pour les DN 2 = 3 pilotes minimum/10 pilotes maximum dont au moins un pilote évoluant en Elite homme ou femme (U23 ou 23+)

Un pilote déjà présent dans l'effectif d'une DN ne peut pas être présent dans l'effectif d'une Equipe Avenir et vice-versa.

Art. 3 : Classement

Cf. annexe 1

Le classement de chaque DN se fera selon le barème fédéral applicable aux catégories « Championnat ».

Lors de la CNBMX des 20 et 21 Septembre 2013, il a été proposé de mettre en place un barème de points valorisant le niveau de pratique des pilotes.

A ce titre, les pilotes marqueront des points bonus qui seront attribués aux pilotes dans le classement des DN, afin d'observer un différentiel de points constant entre les différentes catégories. Ainsi, si le nombre de tours venait à changer dans une des catégories, les points bonus attribués seront ajustés afin de garantir les différentiels souhaités. L'ensemble des points bonus tels qu'ils seront appliqués dans les différentes configurations sont précisés dans l'annexe 1 (en cours d'actualisation avec la catégorie U23).

Seront pris en compte pour le classement des DN sur chaque compétition :

- Les 5 meilleurs résultats* par structure en DN1 (point bonus inclus)
- Les 3 meilleurs résultats* par structure en DN2 (point bonus inclus)

Vont rentrer en compte dans le classement des DN, par épreuve, les pilotes mutés (français ou étrangers) et les pilotes étrangers dans les conditions ci-après :

- 2 pilotes mutés (français)

OU

- 1 pilote muté (français) et 1 pilote étranger (muté ou non)

*sous réserve de respect de la disposition relative aux pilotes mutés ou étrangers. Par exemple en DN1, si dans les 5 meilleurs résultats se trouvent 3 pilotes mutés, alors le moins bon résultat de ceux-ci sera décompté et le 6^{ème} pilote (non muté ou étranger) sera pris en compte.

A l'issue de la dernière épreuve, l'équipe qui aura marqué le plus de points sera déclaré vainqueur du Championnat de France de DN 1 ou de DN 2.

En cas d'égalité, c'est l'équipe qui aura totalisée le plus de points à la dernière course qui sera déclarée vainqueur.

Art. 4 : Récompenses

Les 3 premières équipes de chaque niveau de DN classées à l'issue de la dernière épreuve, recevront un trophée et des médailles pour les pilotes.

Lors de la cérémonie protocolaire, les pilotes et le staff de l'équipe se doivent de tenir un aspect vestimentaire et un comportement exemplaire.

Les structures lauréates en année n devront impérativement apposer sur leur maillot, le logo du vainqueur lors de la saison $n+1$. Les conditions d'utilisation du logo ainsi que ce dernier, vous seront envoyées à l'issue du Championnat de France via un document de charte graphique.

Art. 5 : Calendrier des épreuves

Les épreuves 2022 comptants pour le Championnat de France des DN sont les manches de la Coupe de France et les Championnats de France (les dates et lieux vous seront communiquées après la validation du calendrier par le Bureau Exécutif Fédéral).

Voici la liste des épreuves concernées pour la saison 2022 :

- Coupe de France #1 et #2,
- Coupe de France #3 et #4,
- Coupe de France #5 et #6,
- Coupe de France #7 et #8,
- Coupe de France #9 et #10,
- Championnats de France.

Art. 6 : Dispositions disciplinaires

Le pilote faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement pour une infraction au règlement, se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée (point de bonus compris).

Toute infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le pilote lors de l'épreuve concernée.

Les points ainsi perdus par le pilote sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre pilote.

Art. 7 : Evolution des niveaux pour la saison 2022

Sur la base du classement général final du Championnat de France des DN 2022, les 8 premières équipes du classement DN1 seront maintenues en DN1 et les 2 premières équipes de DN2 pourront accéder à la DN1. Ces équipes devront, bien entendu, répondre aux conditions de labellisation de la DN1 pour se maintenir ou accéder à ce niveau.

Dans l'hypothèse où la 1^{ère} ou la 2^{ème} équipe de DN2 ne pourrait accéder à la DN1, il sera fait appel à l'équipe classée 9^{ème} du championnat de France de DN1 2022 puis à l'équipe classée 10^{ème} du championnat de France de DN1 2022.

En dehors des cas prévus ci-dessus, la FFC ne procédera à aucun remplacement dans le cas d'une structure défaillante.

Art. 8 : Pénalités

Sur précision du Bureau Exécutif Fédéral du 11/02/2022, il est rappelé que des pénalités seront infligées aux candidats à la labellisation DN1 ou DN2 BMX 2022, lorsque le dossier de labellisation sera complété en retard et/ou sera incomplet.

Les pénalités seront infligées de la façon suivante * :

- DOSSIER INCOMPLET AU 3 DECEMBRE : - 100 points DN1 et - 60 points DN2
- DOSSIER EN RETARD AU-DELA DU 3 DECEMBRE : - 200 points DN1 et - 120 points DN2

*Exceptions faites sur :

- Demandes de licences des pilotes soumis au SMR + attestation d'appartenance des pilotes étrangers (au plus tard le 30 janvier – au-delà application de la pénalité),
- Maquette du maillot (au plus tard le 17 janvier– au-delà application de la pénalité).

Il est précisé que le rapport moral de votre assemblée générale 2021 et les comptes arrêtés au plus tard au 31 octobre devront figurer dans votre dossier de candidature sous peine de pénalités.

Art. 9 : Tenue vestimentaire (cf. schéma ci-après)

Les pilotes d'une même équipe doivent porter un maillot unique et uniforme. Sauf disposition particulière, aucun pilote ne sera admis à courir sous les couleurs d'une autre association ou société que la DN dans laquelle il est déclaré.

Le maillot de la DN doit être fondamentalement différent de celui du club auquel il est rattaché.

Toutefois, après décision et accord du manager de la DN, le pilote peut disposer d'un espace réservé pour ses sponsors privés. La surface de cet espace est de 8 cm par 20 cm sur chaque épaule.

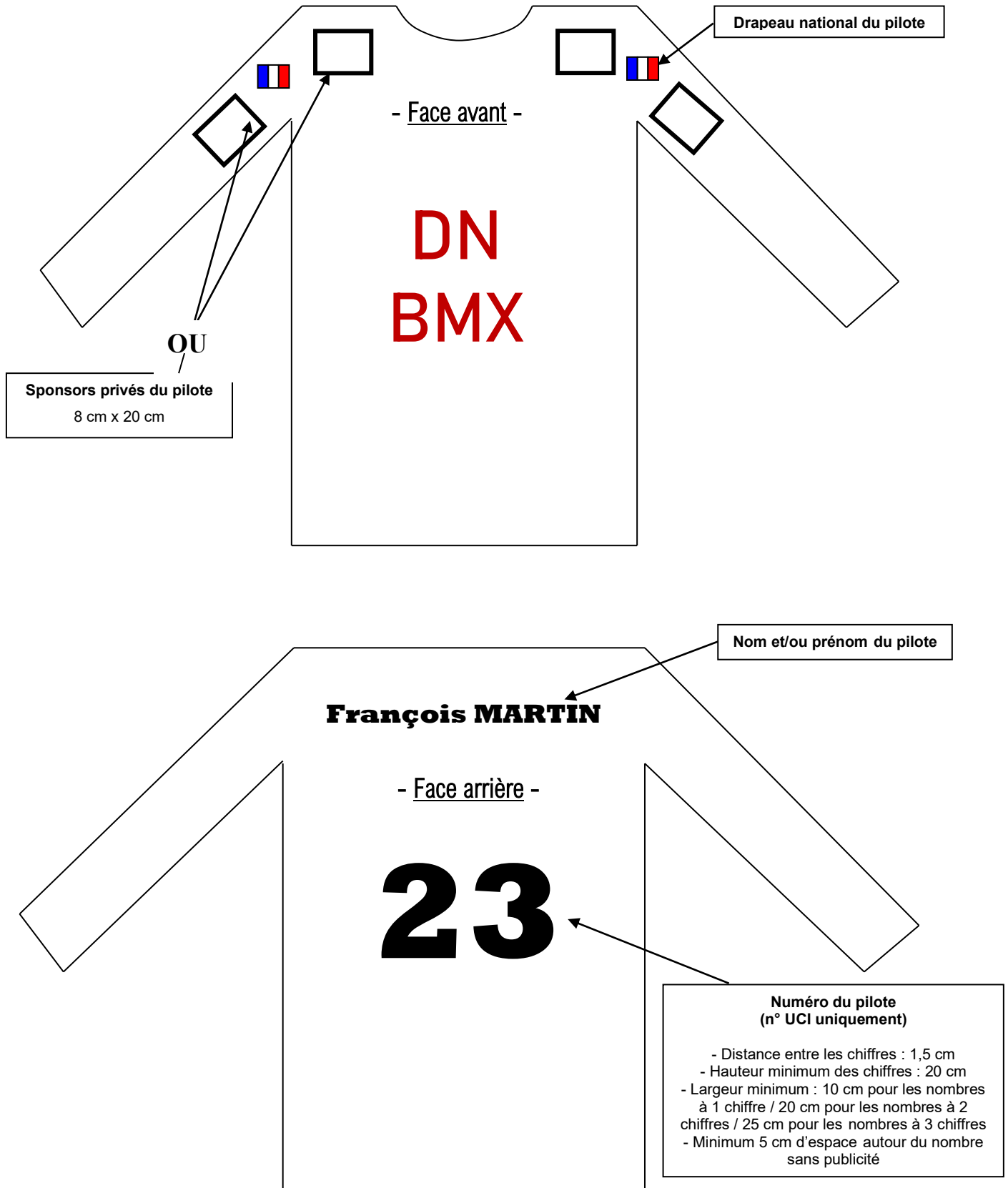
Le nom et/ou le prénom peuvent être inscrits dans le dos du pilote, entre les deux épaules.

Le drapeau national est fortement conseillé sur le haut de l'épaule.

Les pilotes ayant un numéro permanent UCI, peuvent inscrire ce dernier dans le dos de leur maillot, selon la réglementation UCI en vigueur (dimensions bien précises). Les autres numéros (numéros français etc...) ne sont pas autorisés et ne doivent pas figurer sur le dos du maillot sous peine d'être soumis à sanction de la part de l'UCI.

De même, les fermetures éclair intégrales sont maintenant interdites de la part de l'UCI.

Schématisation du maillot réglementaire d'une DN de BMX



Annexe 1 - Calcul points bonus DN BMX 2022

Document en cours de modification avec intégration des catégories U23 H/F

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	OUI	NON		
1/4 de finale	NON	OUI	OUI	
1/2 finale			NON	OUI
Points bonus attribués	12	4	8	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	OUI	NON		
1/4 de finale	NON	OUI	NON	
1/2 finale			OUI	OUI
Points bonus attribués	12	4	12	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	OUI	OUI		
1/4 de finale	NON	NON	OUI	
1/2 finale			NON	OUI
Points bonus attribués	16	4	12	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	OUI	OUI		
1/4 de finale	NON	NON	NON	
1/2 finale			OUI	OUI
Points bonus attribués	16	4	16	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	NON	NON		
1/4 de finale	OUI	OUI	OUI	
1/2 finale			NON	OUI
Points bonus attribués	16	4	8	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	NON	NON		
1/4 de finale	OUI	OUI	NON	
1/2 finale			OUI	OUI
Points bonus attribués	16	4	12	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	NON	OUI		
1/4 de finale	OUI	NON	OUI	
1/2 finale			NON	OUI
Points bonus attribués	20	4	12	0

	Elite Homme	Junior Homme	Elite Femme	Junior Femme
1/8 ème de finale	NON	OUI		
1/4 de finale	OUI	NON	NON	
1/2 finale			OUI	OUI
Points bonus attribués	20	4	16	0

Dans le cas où la catégorie Junior Femme comporterait des quarts de finales, toutes les autres catégories (Elite Homme ,Femme et Junior Homme) se verraient attribuer 4 points bonus supplémentaires

